



**UNION LOCALE DES SYNDICATS CGT
du XV^{ème} arrondissement de Paris**

26, rue Sainte Félicité - 75015 PARIS

Tel : 09.80.64.51.92.

Fax : 01.79.73.42.78.

e.mail : ulcgt.paris15@wanadoo.fr

**20 SEPTEMBRE, RASSEMBLEMENT POUR DIRE :
Non à la fermeture du Centre de Sécu Saint-Charles,
44, rue du Docteur Finlay, Paris 15^e**

Depuis janvier 2009, il ne reste plus que deux centres de SECU dans le 15^e arrondissement sur les six qui existaient précédemment : le centre Saint-Lambert, 3, place Adolphe Chérioux et le centre Saint-Charles, 36 rue du docteur Finlay. Ce dernier reçoit, qui plus est, les assurés sociaux des 6^e et 7^e arrondissements, soit au total, 330000 assurés sociaux.

Or, la direction de la Caisse primaire d'assurance maladie de Paris a décidé de fermer ce centre, fin décembre 2012. Pourquoi ? Pour satisfaire aux exigences de « réduction des dépenses publiques ».

Et cela va s'accroître avec l'austérité sauce François Hollande. Il ne faut pas laisser faire.

En 2007, 5 centres ont été fermés et 8 immeubles vendus. En 2008, 4 centres fermés et 3 immeubles vendus. Le nouveau schéma immobilier de 2011 prévoit la fermeture de 8 nouveaux centres à Paris – dont le centre Saint-Charles, 44, rue du Docteur Finlay dans le 15^e et de 3 centres d'accueil spécialisés pour les bénéficiaires de l'aide médicale d'Etat ainsi que la vente de 8 immeubles, sans compter la fermeture des bureaux de l'Assurance maladie dans les hôpitaux de l'AP-HP.

La CGT par l'intermédiaire de son syndicat CPAM et son union départementale ont engagé l'action contre ces fermetures. L'union locale s'est, par l'action, depuis quatre ans opposée aux fermetures des centres Lefebvre et Volontaires, notamment. Aujourd'hui, elle continue malgré les dégâts sociaux que ces fermetures ont engendrés car elle considère qu'il ne faut pas renoncer mais au contraire agir pour reconquérir. Ulcérée, la population du 15^e concernée signe massivement la pétition qui lui est proposée, malgré la faiblesse des moyens. C'est le signe que nous pouvons aller plus loin, que nous pouvons gagner. C'est ce à quoi appelle la CGT l'ensemble des forces vives de l'arrondissement.

Notre union locale s'est adressée au maire du 15^e qui a fait la réponse au verso. Nous appelons maintenant à aller recueillir les informations qui ont dû lui être fournies par la direction de la CPAM.

**RASSEMBLEMENT DEVANT LA MAIRIE DU 15^E
JEUDI 20 SEPTEMBRE 2012 À PARTIR DE 12H
POUR ALLER REMETTRE LES PÉTITIONS**

Paris le 11 septembre 2012